

PRÉFET DE L'ALLIER
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Auvergne Rhône-Alpes
Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme
Équipe Environnement Carrières Impacts Eau

Extrait de l'arrêté n° 2014/2025 du 25 septembre 2025
d'autorisation environnementale
relatif à la création d'une galerie souterraine de reconnaissance minière
et à l'exploitation d'une usine pilote de concentration de minerai de lithium
sur la commune d'Échassières, exploitées par Imerys Beauvoir

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives des mairies de :
Échassières, Nades et Lalizolle, communes d'implantation du projet, et de Coutansouze,
Louroux-de-Bouble, Montluçon et Saint-Victor dans le département de l'Allier, et des
mairies de Durmignat, Moureuille et Servant dans le département du Puy-de-Dôme, et
mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté est également publié sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr /
Publications / Enquêtes et consultations publiques / Projet EMILI / Achevées /
Échassières et Saint-Victor – Groupe IMERYS – Projet EMILI